



ÉDITO DU MAIRE

SOMMAIRE

Page 3:Vie Munic	ipale
Page 11:Vie So	ciale
Page 15:Jeur	iesse

Page 16:.... Culture / Loisirs

Chères Lafittoises, Chers Lafittois,

La quatrième année de notre mandat s'achève déjà et nous n'avons pas vu le temps passer, tellement les projets

portés par la municipalité sont riches et prenants.

Je tiens à remercier très sincèrement nos employés municipaux, nos conseillers qui sont, pour la plupart des bénévoles, ainsi que tous ceux qui font vivre notre village au sein des associations ou des commissions extra-municipales.

Notre village est riche des animations qui le font vivre : parmi les dernières, on signalera «Lafitt'en livres», «Lafitt'en chœur», «Lafitte-sur-scène», «Lafitt'en Afrik», l'organisation de notre fête locale ou encore des lotos...

Tout comme nos associations, la municipalité est toujours aussi fortement mobilisée pour mener à terme les projets pour lesquels vous nous avez élus : la zone d'activités est sur le point de voir le jour, les terrains à bâtir sont, pour la plus grande majorité, réservés ; le permis de construire pour la réalisation des commerces est à l'instruction, les travaux de l'assainissement ont débuté...

D'autres projets sont aussi en cours de réalisation mais il serait trop long de les énumérer ici, c'est pourquoi nous vous proposons une rencontre le dimanche 28 janvier 2018 afin de partager la galette des rois et de vous présenter le bilan de notre action à mi-mandat. Vous pourrez ainsi prendre connaissance de tous les projets réalisés ou à l'étude et nous poser vos questions.

C'est donc avec un grand plaisir que je vous présente notre bulletin n°8 et je remercie encore toute l'équipe communication pour le travail de qualité qu'elle réalise à chaque édition.

Je vous souhaite une très bonne année 2018.

Le maire Karine BRUN

LA PAROLE EST À VOUS



Vos commentaires, vos suggestions nous intéressent. N'hésitez pas à déposer vos messages dans la boîte aux lettres de la mairie ou sur le site Internet : www.lafitte-vigordane.fr (Rubrique Questions publiques)

CARNET CIVIL

NAISSANCES

30/06/2017 : Johanna ORTIZ 21/09/2017 : Sullyvan FOURNIL 07/10/2017 : Kylian DUBRUN 09/10/2017 : Émile VALADE 05/11/2017 : Marilou POLICE 07/12/2017 : Ayleen TARROUX

MARIAGES

19/08/2017 : Marielle POLONGHINI Pierre MAGGIONI

14/10/2017 : Hélène VENEREAU Franck SCHAEFFER

2 PACS enregistrés à la mairie (compétence donnée aux mairies depuis le 1^{er} novembre 2017)

DÉCÈS

30/10/2017 : André PIGOT 09/11/2017 : Yoan BENAC

PERSONNEL COMMUNAL



Nelly DARBAS a été recrutée à la rentrée de septembre 2017, en tant qu'agent d'entretien et également affectée aux cantines du groupe scolaire, en remplacement d'Elisabeth NEAU partie à la retraite.

HORAIRES DE LA MAIRIE

Mardi:
8h30 à 12h et 14h à 19h
Mercredi au Vendredi:
8h30 à 12h et 14h à 18h
Samedi:
8h30 à 12h

La municipalité ayant dû mettre fin au contrat de Marvin ROUSIER cet été, elle ne dispose donc plus désormais que de deux employés techniques dont un en contrat à mi-temps. La suppression des contrats aidés par le gouvernement depuis la rentrée 2017 ne nous permet plus financièrement d'embaucher un nouvel employé technique que nous devrions rémunérer sans subvention. L'entretien du village et les travaux divers en seront par conséquent ralentis mais soyez certains que nos agents feront le maximum pour honorer leur contrat.

CONSEIL MUNICIPAL

CHANGEMENT AU SEIN DU CONSEIL

Corinne CHAMPAGNE a démissionné de ses fonctions de conseillère municipale le 10 novembre 2017 pour des raisons personnelles, indépendantes de son mandat municipal.

Corinne s'est beaucoup investie dans les projets qui lui avaient été confiés. C'est une conseillère sérieuse et consciencieuse que nous perdons et nous souhaitons la remercier vivement pour ces trois années et demie de collaboration active et fructueuse auprès des écoles, de la jeunesse et des associations.

Nous avons pris l'attache de la sous-préfecture de Muret afin de pouvoir procéder à son remplacement. Pour les communes de plus de 1000 habitants comme Lafitte-Vigordane, des règles spécifiques existent, garantissant le remplacement des conseillers municipaux par le suivant sur la liste, sans que les électeurs soient de nouveau invités à voter. Le suivant de la liste s'entend du candidat venant immédiatement après le dernier élu sur la liste déposée à la préfecture.

C'est donc Martine VOUTZINOS qui a rejoint notre équipe municipale. Mariée, mère de deux grands adolescents, Martine est comptable dans une association tutélaire de protection des majeurs. Attachée à faire vivre Lafitte-Vigordane, cette ancienne déléguée de parents d'élèves a accepté, à 51 ans, d'endosser les fonctions de conseillère municipale afin de s'investir au sein de sa commune, auprès des commissions communication et associations.

Le conseil municipal lui souhaite la bienvenue!



ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Le Conseil Constitutionnel, juge suprême en matière électorale, a annulé l'élection du député de notre circonscription Joël AVIRAGNET.

Nous aurons donc à élire un nouveau député les 11 et 18 mars prochains (dates qui devraient être rapidement confirmées au Journal Officiel).



BUDGET

2017 : DES INVESTISSEMENTS MESURÉS ...

Nous nous efforçons de tout mettre en œuvre pour que notre commune s'adapte aux nécessaires nouveautés et surtout nous veillons à assurer l'entretien de notre agréable cité.

Aussi nos efforts, cette année, ont été menés autour de 3 axes :

Pour le premier, les crédits budgétaires prévus ont permis le renouvellement et l'achat des matériels suivants :

- Pour la sécurité de tous : matériel de sécurité et mise en conformité pour un montant de : 5 223 €.
- Pour nos enfants et nos écoles : nouveaux ordinateurs, mobiliers et un photocopieur pour une somme de : 10 117 €.
- Pour l'embellissement : jardinières et guirlandes de Noël pour un total de : 5 201 €.
- Pour nos équipes techniques : outillages, véhicule électrique et un tracteur (qui sera livré en janvier prochain) pour un montant de : 33 433 €.
- Pour la petite salle du complexe des Pyrénées : un réfrigérateur pour 652 €.

Le second a consisté à l'entretien de nos bâtiments :

- Le faux plafond des écoles a été refait à neuf pour : 3 971 €.
- Un vitrage de sécurité, l'éclairage ainsi qu'une porte ont conforté l'état de notre Complexe des Pyrénées pour une somme de : 9 820 €. Par ailleurs, les travaux de réalisation de la petite salle commencés l'an passé ont été achevés pour un total de : 45 795 €.

Enfin notre troisième priorité concerne la sécurité de tous les Lafittois dans leurs déplacements. Ainsi les travaux d'urbanisation de la RD 48 La chapelle sont terminés. Le total de ces dépenses est de : 247 363 €.

Bien évidemment, pour financer cet ensemble d'investissement d'un total de **361** 575 €, nous avons veillé à obtenir un maximun de subventions et nos différents partenaires institutionnels (État, Région, Département, Caisse d'Allocations Familiales) nous ont octroyé des subventions à hauteur de : 238 454 € (soit 66 %). Le complément pour financer ces travaux est assuré par l'autofinancement dégagé par notre gestion maîtrisée des dépenses.

Un bilan de mi-mandat sera présenté à tous les Lafittois

DIMANCHE 28 JANVIER À 15H AU COMPLEXE DES PYRÉNÉES,

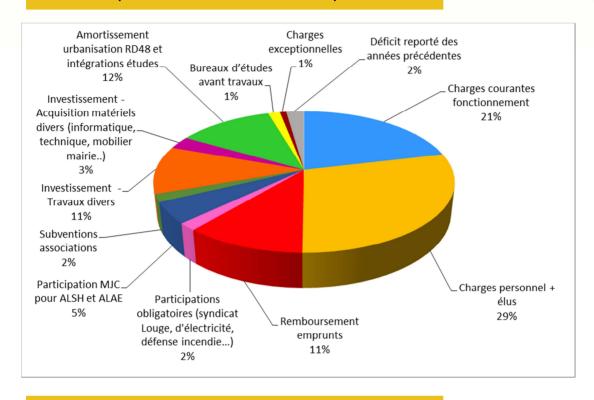
suivi des vœux de Madame le Maire.

La galette vous sera offerte à cette occasion.

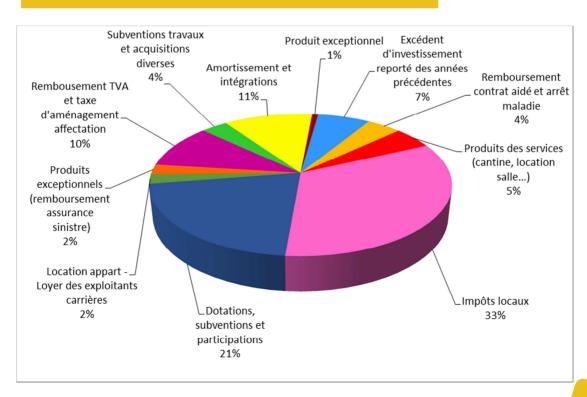
BUDGET

Compte administratif arrêté au 18 décembre 2017.

DÉPENSES (Fonctionnement et Investissement): 1 076 850 €



RECETTES (Fonctionnement et Investissement): 1 159 250 €





INAUGURATION

Vendredi 15 septembre a eu lieu l'inauguration de la nouvelle mairie, du terrain multisports et de la petite salle du complexe des Pyrénées.

Les différents partenaires financeurs étaient présents : la Sous-Préfète de Muret Cécile LENGLET, le Sénateur Pierre MEDEVIELLE, le Conseiller Départemental du canton d'Auterive Sébastien VINCINI, représentant Le président du Conseil Départemental Georges MERIC, la 1^{ère} Vice-Présidente du Conseil Départemental de la Haute-Garonne, Conseillère Départementale du canton d'Auterive Maryse VEZAT-BARONIA, le Président du Conseil d'Administration de la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Garonne Guy PATTI ; ainsi que le député Joël AVIRAGNET.

RÉNOVATION DE LA MAIRIE

Dépenses	Recettes		
28 000 € TTC (Études) 38 000 € TTC (Mobilier) 194 000 € TTC (Travaux)	84 000 € (Subventions) 43 000 € (Remboursement TVA)		
Autofinancement : 133 000 £			







PETITE SALLE DU COMPLEXE DES PYRÉNÉES

Dépenses	Recettes		
48 700 € TTC (Travaux)	13 800 € (Subventions) 8 200 € (Remboursement TVA)		
Autofinancement : 26 700 €			



TERRAIN MULTISPORTS

Dépenses	Recettes		
53 000 € TTC (Travaux)	31 600 € (Subventions) 8 700 € (Remboursement TVA)		
Autofinancement : 12 700 €			





URBANISME

EMBELLISSEMENT

De nouveaux pots de fleurs ont été fixés aux six poteaux d'entrée du cimetière, ainsi que sur le mur du pont bascule, puis agrémentés de bruyère.

Nous poursuivons également l'embellissement de notre village en période de fêtes de fin d'année. Nous avons donc acheté de nouvelles



décorations de Noël. Quatre motifs ont été installés aux candélabres dans la rue de l'école, un rideau lumineux a été posé au-dessus de la porte de l'église et un autre sur la façade de la salle des fêtes, le tout pour un budget de 3 000 € TTC.

TRAVAUX

Les travaux des appartements du presbytère sont achevés. Ces deux appartements de 100 m² chacun, que loue la mairie, ont été entièrement remis aux normes en termes d'électricité, de plomberie, d'isolation mais surtout de chauffage grâce à l'installation, en remplacement des vieux radiateurs, d'une pompe à chaleur qui devrait diviser la facture d'électricité par trois.

ÉQUIPEMENT

ZONE D'ACTIVITÉS

La DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) a confirmé, après le sondage du terrain, qu'au vu des traces qui laissaient supposer que le premier village avait été construit à cet endroit, il n'était finalement pas nécessaire de poursuivre les fouilles du terrain de la zone d'activités. Par conséquent, la mairie a signé l'acte de vente du terrain de la zone de la Chapelle au promoteur Nexity le 20 décembre 2017 pour un montant de



350 000 €. Les travaux de la zone de commerces et de logements devraient donc démarrer prochainement par les travaux d'équipement et de voirie. À l'heure actuelle, 12 terrains sur 17 ont été réservés pour des constructions individuelles.



ACQUISITION IMMOBILIÈRE

Suite à l'acte de vente du terrain de la Chapelle, la mairie devrait signer l'acte d'achat définitif de la maison de la famille Guitard, le 25 janvier 2018, pour un montant de 120 000 €, dans le but d'y installer l'Espace de Vie Sociale de la Lafitte, afin de supprimer les préfabriqués derrière la médiathèque.

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Depuis le 2 octobre 2017, un nouveau conciliateur de justice, M. Paul Bernard Soucasse, a été nommé pour l'ensemble de la population de notre commune, pour des litiges de la compétence du Tribunal d'Instance de Muret.

Le conciliateur est une personne bénévole, nommée officiellement, garantissant une loyauté et une impartialité. Il est rattaché à un Tribunal d'Instance, dans un canton, pour les litiges du ressort territorial de celui-ci.

Son rôle de médiation concerne le droit des personnes, les litiges de droit social, certains aspects du droit de la consommation, et en matière de droit civil, celui de la propriété, des contrats...

Permanences à la mairie d'Auterive les 2^{èmes} et 4^{èmes} mardis du mois. paul-bernard.soucasse@conciliateurdejustice.fr – Tel : 06 80 31 30 01



ASSAINISSEMENT

Comme vous avez pu le constater, **les travaux d'assainissement** ont débuté par la zone du Complexe des Pyrénées (chemin de la Dourdouille, rue de l'Église et rue du Pont Bascule). Les travaux ont été interrompus du 14 décembre 2017 au 9 janvier 2018. Une réfection provisoire de la voirie a été réalisée pour permettre son utilisation pendant les fêtes.

Une fois cette tranche terminée, les travaux vont se diriger vers le centre du village. Dans un premier temps, la rue des Écoles et la rue de la Chapelle seront concernées. À noter que pendant les travaux, dans ces deux rues, l'arrêt de bus "Mairie" sera déplacé au groupe scolaire Michel Colucci.

À partir du 15 janvier 2018, une deuxième équipe va intervenir sur le village pour débuter les travaux rue des Fournils et rue du Lavoir. La fin des travaux (et tous les désagréments qui vont avec) est

En ce qui concerne **la station d'épuration**, les travaux vont commencer début février pour s'achever en tout début d'été.

prévue fin avril début mai.

L'autorisation de branchement pour les usagers interviendra durant le second semestre 2018. Une information sera donnée sur les modalités de branchement dans le bulletin municipal de cet été.

Comme cela a été indiqué lors des convergence des réunions d'information, la mise en 2022. Cette de place de l'assainissement collectif l'ensemble des

va engendrer une redevance assainissement. Celle-ci sera indexée sur la consommation d'eau potable de chaque usager raccordé. Cette redevance a pour but d'amortir l'investissement et de financer le fonctionnement du service.

La commune dans un premier temps a versé 200 000 € de fonds de concours au SMEA pour garantir un prix moyen du m³ d'eau assaini très en deçà de la moyenne départementale à savoir 1,397 € le m³.

Le 27 novembre 2017, le conseil syndical du SMEA a voté la convergence des tarifs à horizon 2022. Cette décision concerne l'ensemble des communes du



département dont la compétence a été transférée au SMEA. En 2022 un seul tarif sera en vigueur. Entre 2018 et 2022 le prix moyen du m³ passera donc progressivement de 1,397 € à 1,700 € pour notre commune.

Suite à cette décision le SMEA a remboursé le montant investi par la commune.

VOIRIE

Prochainement, vous pourrez observer le démarrage de travaux Route de Salles par la mise en place de **deux ralentisseurs** ainsi que d'un **lampadaire**, afin de réduire la vitesse sur cette route particulièrement dangereuse et sombre.

Un **trottoir** va également longer le virage de la Rue de Chapelle, du plateau traversant (intersection de la Rue des Écoles et de la Côte de Montoussé), jusqu'à l'entrée de la future zone d'activités; le reste du piétonnier qui rejoindra la Route de Carbonne étant inclus dans le projet de cette zone. Enfin un **aménagement de la voirie** et du carrefour avec le Chemin de la Mine sera également effectué. Quant aux deux arrêts de bus Rue de la Chapelle, ils seront déplacés et mis aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite).

COLLECTE DES DÉCHETS

Principe de rattrapage de collecte des déchets ménagers lors des jours fériés :

La collecte des ordures ménagères (bacs gris) se fera le lendemain ou le surlendemain du jour férié.

La collecte des emballages ménagers (bacs jaunes) se fera la veille ou l'avant-veille du jour férié.



COMMÉMORATIONS

CÉRÉMONIE DU SOUVENIR DU 13 AOÛT 2017

Le 17 Juin 2016, M. Toulec (viceprésident départemental de la FNACA), M. Roquebert (président du comité des anciens combattants du canton du Fousseret), et M. Larrey (ancien combattant de Lafitte-Vigordane) ont contacté la Mairie dans le cadre des Espaces du Souvenir mis en place dans les villages de la région.

Ils nous ont présenté l'objectif de cette démarche : afficher clairement, à Lafitte-Vigordane, une marque du souvenir des trois grandes guerres, la première et la seconde guerres mondiales bien entendu, mais également la guerre d'Algérie, pendant lesquelles des civils, dont certains Lafittois, ont été appelés et ont perdu la vie.

Se sentant totalement investi du devoir de mémoire envers ces hommes, le Conseil Municipal a donc répondu positivement à cette demande.

C'est pourquoi le 13 août 2017, nous nous sommes réunis pour inaugurer cette plaque commémorative sur notre monument aux Morts. Cet "Espace du Souvenir " à Lafitte-Vigordane permettra ainsi de rappeler le sacrifice de trois générations de combattants au feu.





CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE





C'est pourquoi, le Préfet de la Haute-Garonne a officiellement annoncé l'entrée en vigueur de la vignette Crit'air à compter du lundi 27 novembre 2017. Elle est désormais obligatoire pour tous les automobilistes. Dès le prochain pic de pollution atmosphérique, seules les voitures les moins polluantes (vignettes de 1 à 3) seront autorisées à circuler à Toulouse (à l'intérieur du périphérique).

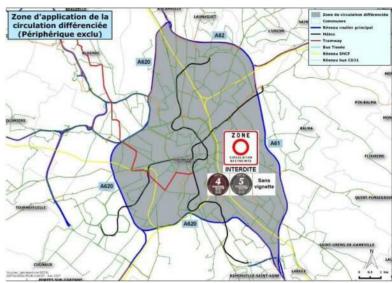
Au 1^{er} jour du pic de pollution, la vitesse sera abaissée de 20 km/h, les restrictions de circulation n'interviendront qu'au 3^{ème} jour de pic de pollution, après l'avis d'un comité d'experts qui donnera ou non son feu vert.

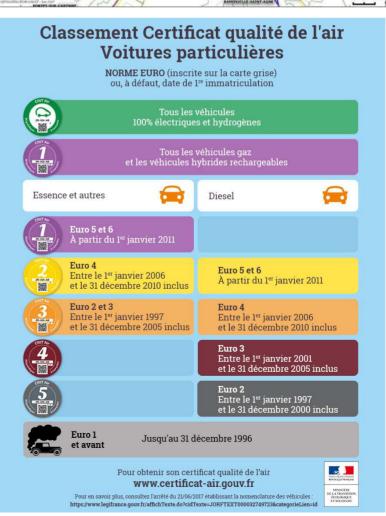
Au départ, les contrôles seront pédagogiques, les autorités comptent sur le sens civique des automobilistes. Ensuite, en cas d'absence de vignette ou d'infraction à la circulation, l'amende sera de 68 € ou 135 € pour un poids lourd.

ENVIRONNEMENT

CRIT'AIR À TOULOUSE : CE QU'IL FAUT SAVOIR

Selon l'ARS, l'Agence Régionale de Santé, la pollution atmosphérique est à l'origine de 2 800 décès prématurés chaque année en Occitanie. Onze pics ont été observés à Toulouse depuis 2016. Le niveau d'alerte a été atteint pour la première fois en janvier 2016. Et pour la seconde fois en ce mois de novembre.





CCAS

REPAS DES AÎNÉS

Samedi 9 décembre, tous les Lafittois de plus de 65 ans avaient été conviés par la municipalité de Lafitte-Vigordane à partager le repas annuel des aînés. Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) avait en charge d'organiser ce moment de rencontre et d'échange, mais aussi de divertissement. Ce sont ainsi près de quatre-vingt convives qui ont pris place dans une salle des fêtes accueillante et décorée aux couleurs de Noël, pour partager un délicieux repas préparé par un traiteur.





Après un agréable apéritif, chacun a eu le plaisir de découvrir à côté de son assiette une sympathique attention sous la forme d'un petit sachet individuel de chocolats.

Une belle surprise avait été réservée aux convives qui ont pu profiter à la fin du repas du très beau spectacle en chansons de la Compagnie Nath & Co: «Souviens-toi frangine».

La présence de Madame le Maire, Karine Brun, qui après avoir souhaité la bienvenue, a eu un mot gentil à chaque table, a aussi été très appréciée.

Un grand merci de la part de tous nos aînés à l'équipe du CCAS et rendez-vous à toutes et tous l'année prochaine.

LS

L'équipe du CCAS a quelque peu changé : Jérôme NAVETTE a décidé de quitter la commission pour des raisons personnelles, et bien que la municipalité le regrette, elle le remercie chaleureusement pour son action durant ces quatre années. C'est Edgar BRUN qui succède à Jérôme, et nous le remercions d'avance pour cet investissement.

BUS SENIOR

Le Bus Senior est un bus itinérant qui va dans les villages à la rencontre des habitants de plus de 60 ans pour leur proposer un après-midi d'échange et de partage autour des souvenirs d'hier et d'aujourd'hui.

Il transporte des photos, des livres, des objets, des journaux, des outils qui sont autant de souvenirs concrets réunis autour d'un thème différent chaque mois. Chaque participant peut compléter tout cela avec des objets personnels.

Des animatrices spécialisées dans l'accueil des personnes âgées se relaient pour recevoir, accompagner, et aller chercher avec une navette, sur simple demande, celles et ceux qui ont des difficultés à se déplacer.

Le bus est présent à Lafitte-Vigordane, près du Complexe des Pyrénées, tous les 3^{èmes} jeudis du mois. Le prochain passage prévu le 18 janvier 2018 aura pour thème «Sports et loisirs d'avant».





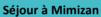
LES ACTIONS DE L'ESPACE DE VIE SOCIALE

Différentes animations ont été proposées aux jeunes et moins jeunes lors de ce dernier semestre, créant ainsi une belle dynamique autour des familles Lafittoises.

ANIM'JEUNES

Chantier VVV:

Rénovation et création d'une signalétique dans le parc de la médiathèque (dispositif CAF : les jeunes gagnent 10 € par jour et utilisent cette somme pour participer aux frais d'un séjour à Mimizan).







Participation de quelques jeunes aux préparatifs de la soirée café-théâtre organisée par la médiathèque.







Sortie de Noël à Toulouse

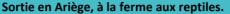
Lucas RIQUEZA a fini ses 6 mois de service civique au sein de l'EVS le 15 septembre 2017. Au revoir Lucas !



LES ACTIONS DE L'ESPACE DE VIE SOCIALE

CAFÉ DES FAMILLES













Sortie famille pendant les vacances de la Toussaint à Toulouse pour un spectacle petite enfance + pique-nique.



ANIMATIONS À VENIR

- Sorties familles pendant les vacances d'hiver
- Poursuite des ateliers créatifs et séances d'éveil musical pour les enfants
- Après-midis de jeux intergénérationnels « Jouons tous ensemble » avec des jeux de société pour toute la famille et pour tous les âges
- Reprise des ateliers couture et mise en place d'un groupe tricot/crochet
- Participation des jeunes au carnaval par la décoration d'un char
- Conférences à thème autour de la parentalité, l'enfance, l'adolescence

N'hésitez pas à passer une tête lors de ces ateliers, vous y apprendrez en vous amusant, dans une ambiance détendue et bon enfant, vous y transmettrez peut-être aussi un peu de votre savoir, et vous y prendrez, c'est certain, un plaisir que vous n'auriez pas soupçonné!

Permanence de l'EVS La Parenthèse Tous les samedis de 9h30 à 12h

05 61 97 52 81 / 06 30 52 90 59 evslaparenthese@gmail.com



PARTICIPATION CITOYENNE

Afin d'assurer le bien-vivre des habitants de notre village, Madame le Maire et son Conseil Municipal ont décidé de mettre en place des référents de quartier - participation citoyenne.

Le référent de quartier – participation citoyenne est un citoyen impliqué dans la vie de son quartier ; il s'engage, dans le cadre d'une mission volontaire, à œuvrer dans l'intérêt général des habitants.

Une réunion a été organisée le vendredi 1^{er} décembre 2017 par la Mairie en présence de la Gendarmerie Nationale afin d'expliquer la mission des référents, concernant :

- La délinquance sur notre commune : signalement des véhicules et individus suspects
- La précaution à prendre en cas d'absence prolongée de son domicile (vacances) : aviser son référent en complément des opérations « Tranquillité Vacances » organisées par la Gendarmerie Nationale
- En cas d'urgence, appeler le « 17 »

Vous trouverez ci-dessous la liste des référents de quartier :

Référents	Conseillers	Nom du Quartier	Nom des Rues
BONIFAS Jean-Paul	ARLET François	LE CHÂTEAU	Rue de Rémusat - Route de Gratens
18, rue des Fournils		PICOLLE	Route de Gratens
Tél : 06 95 75 50 85	BRUNED Laurent	ESCAPULE	Chemin d'Escapule
bnfs31@yahoo.fr		VILLAGE (partie haute)	Rues des Fournils, du Lavoir, Côte du Tilleul
BRUN Edgar	CAZARRE Jean-Louis	LE VIGNE	Chemin du Vigné jusqu'au n° 18
8, chemin du Vigné			Lot du Clos du Vigné
Tél : 06 87 49 30 35			Chemin de la Dourdouille (chemin de Danville)
brun.edgar@wanadoo.fr			, i
CAZARRE Jean-Louis		LE PEYRON	Chemin du Vigné à/c du n° 18
18, chemin du Vigné			Route de Salles
Tél : 06 25 63 53 61			Impasses du Vigné, du Peyron, de Cazevieille
cazarrejlm31@gmail.com			, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,
DELECROIX Patrick	COUSIN Céline	CLAVERE	Rte de Peyssies, chemins Clavère, Gragnottes
57, route de Peyssies	GARE Thierry		Rue du Charron
Tél : 06 88 83 26 07	HAVARD Sandrine	BESUES	Chemins de Bésues, de la Gestère
patrick.delecroix@gmail.com			,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,
DUHAMEL Fabrice	CARNIN Philippe	LE BOURGUET	Rue du Bourguet, impasses Chalet et Bourguet
2L, chemin des Amourès	HUBERT Mylène		Côte de la Vierge
Tél : 06 63 89 84 78	MALLEJAC Michel	LES AMOURES	Chemin des Amourès et impasse de la Dourdouille
duham@hotmail.fr			,
GAZAILLET Gilles	GRAIN Valérie	LA CHAPELLE	Rue la Chapelle, Côte Montoussé, Rue Rémusat
11, rue de la Chapelle		LE VILLAGE (partie basse)	
Tél: 06 08 50 80 09		(,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	
LANIES Jérôme	VOUTZINOS Martine	LA GRAVE	Chemin de la Grave, Naves
9. chemin de la Grave		CAPELLE	Route de Marignac, chemin de la Linde
Tél : 06 87 36 24 18	MARTINOU Muriel	FONTANE	Route de St Elix (à partir du Chemin de la Grave)
jerome.lanies@orange.fr			()
ATIF Khalid	SEVILLA Thierry	MILHAT	Chemin de Milhat
8m, route de Salles	,		Chemin de la Dourdouille
,			(de la Salle des Fêtes à la Route de Carbonne)
SERRANO Luc	RIVIERE Alain	LE VIGNE	Lotissement le Vigné
8b route de Salles		DANVILLE	Chemin la Dourdouille (rue Danville-Salle Fêtes)
Tél : 06 15 33 19 36			Chemin de Danville
luserrano.@wanadoo.fr			Rue des Ecoles (rue Bourguet-Place du Village)
RIANT Claude	GARE Thierry	NOTRE-DAME	Route de Carbonne (du Chemin la Dourdouille)
35a, route de Carbonne	- 1		Voie Romaine de Quérilhac
06 82 03 77 09 / 05 81 44 98 31			
cj.riant@sfr.fr			

ÉCOLE

RYTHMES SCOLAIRES

Le nouveau décret N°2017-1108 du 27 juin 2017 offre la possibilité d'une nouvelle organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires, avec la possibilité d'opter pour un fonctionnement sur 8 demi-journées.

Suivant vos préconisations, et en accord avec la communauté éducative, il a été décidé, au cours du conseil d'école du 6 novembre 2017, d'organiser une concertation sur l'organisation de la semaine scolaire. Il est ressorti de cette consultation, où plus de 75% des familles représentant plus de 80% des élèves se sont exprimées, que le retour à la semaine de 4 jours était majoritairement souhaité.

Le conseil d'école extraordinaire du 30 novembre 2017 a confirmé les résultats de cette consultation puisque toutes les parties (Mairie, parents d'élèves et enseignants) se sont prononcées en faveur d'un fonctionnement du groupe scolaire sur 8 demi-journées. Cette même éducative s'est communauté prononcée sur les horaires de fonctionnement dont voici le détail:

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30 - 12h00 : Enseignement 12h00 - 14h00 : Cantine-APC 14h00 - 16h30 : Enseignement Cette organisation respecte le cadre règlementaire à savoir 24 h hebdomadaires d'enseignement, 6 h d'enseignement maximum par jour, et 3 h 30 d'enseignement maximum par demi-journée.

La pause méridienne est quant à elle maintenue à 2h pour permettre l'organisation d'APC.

Enfin, cette nouvelle organisation n'affecte en rien l'organisation actuelle des transports scolaires dont les horaires restent inchangés, excepté pour le mercredi matin où ils disparaissent.

La demande de modification des horaires de l'école est en bonne voie puisque l'Inspecteur de l'Éducation Nationale a donné un avis favorable.

On attend l'avis définitif qui devrait intervenir courant février.

De plus, il est possible que nous ayons une ouverture de classe en élémentaire à la prochaine rentrée. Une inquiétude persiste cependant chez les parents concernant le centre de loisirs de Carbonne, où ils ne souhaitent pas laisser leurs



enfants, préférant celui de Saint-Elix. Mais Saint-Elix ne souhaitant pas repasser à 4 jours/semaine, le CLSH ne serait pas disponible le mercredi matin pour nos élèves. Notre commune réfléchit donc très sérieusement à d'autres options de garde pour le mercredi plus particulièrement et en informera les parents d'élèves dès que le projet sera plus abouti.

CADEAUX DE NOËL

Comme tous les ans, la mairie a offert aux enfants du groupe scolaire un spectacle, à la fin duquel le père Noël les attendait dans le hall de la maternelle avec quelques cadeaux: 3 vélos pour la cour de récréation ainsi que des livres.

DES ARTISTES EN HERBE

Dans le cadre de son programme d'animation en direction de l'école Michel Colucci, la médiathèque l'École des mots Marie Lannelongue a mis en place deux cycles sur le thème « Réalisation d'un album illustré » avec les élèves du CE1 et ceux du CP. Pour cela il a été fait appel à Pascale Maupou, illustratrice professionnelle qui a travaillé en collaboration avec les enseignantes.

Durant un trimestre à raison d'une séance de 1h30 par semaine, elle a

fait découvrir son métier aux enfants et les a conduits dans la réalisation de cet album. Les premiers à profiter de cette animation ont été les élèves de la classe de CE1.

Chacun, laissant libre cours à son imagination, a ainsi réalisé une page du livre, dessin et texte, sur le thème «Moi dans ma classe». Tous se sont impliqués et le fruit de leur travail a fourni un résultat à la hauteur de leur investissement.

Avec l'aide de la municipalité, les albums ont été imprimés et remis aux enfants qui n'étaient pas peu fiers de retrouver leurs œuvres dans un véritable petit album.

La prochaine session se déroulera avec la classe du CP à partir du 26 janvier 2018.



CULTURE / SPORTS / LOISIRS



ZOOM ASSOCIATIF: TIR À L'ARC

C'est en 1992 que Lafitte-Vigordane a vu naître l'un des premiers clubs de tir à l'arc du secteur, et même encore le seul (seuls 7 clubs sont présents sur le département).

L'implantation dans le village ne s'est pas faite sans contraintes : salle peu adaptée (salle du conseil de la mairie actuelle) ou à aménager entièrement (ancien poulailler), pas de tir extérieur à créer (le premier à côté du cimetière, choix judicieux auraient dit certains).

Après avoir compté une cinquantaine d'adhérents à cette époque, l'activité a été mise en sommeil et reprise début 2000 à l'actuel complexe des Pyrénées.

Aujourd'hui, une nouvelle salle a été aménagée dans l'ancienne maternelle grâce aux efforts des responsables et de la municipalité pour en faire un lieu agréable et fonctionnel qui permet l'initiation et la pratique du tir à l'arc dans les meilleures conditions.

Les entrainements se déroulent :

- les mardis de 18h30 à 19h30 pour les juniors (13-18 ans)
- les mardis de 20h30 à 22h30 pour les adultes
- les mercredis de 17h30 à 18h30 pour les poussins débutants (10-13 ans)
- les mercredis de 18h30-19h30 pour les poussins confirmés
- les samedis de 10h20 à 11h30 (poussins + juniors).





Il y a 27 archers actuellement (15 enfants et 12 adultes) qui, grâce à une licence FDFR 31-65 (Fédération Départementale des Foyers Ruraux) participent à des compétitions de mars à septembre.

Celles-ci, bien qu'individuelles et par niveau, permettent à tous de se retrouver en toute convivialité, et de partager un sport qui nécessite force, concentration et respect des règles de sécurité.

Le Challenge de Lafitte-Vigordane a ainsi réuni, la dernière saison, 79 participants dont 30 avaient moins de 18 ans, la relève est donc assurée!



Les archers les plus aguerris peuvent rejoindre les clubs ruraux comme le RUR-ARC 31 et s'affronter en compétition FFTA (Fédération Française de Tir à l'Arc).

Les entrainements sont assurés principalement par Daniel DARBAS et Eric GUERDIN.

Les tarifs annuels sont de 42€ pour les enfants et de 52€ pour les adultes (hors adhésion foyer rural de 13€).

Rendez-vous le 23 septembre 2018, à Lafitte-Vigordane, pour la finale départementale du Challenge Morata!

MÉDIATHÈQUE

SOIRÉE CAFÉ-THÉÂTRE

Samedi 28 octobre 2017, beaucoup de personnes n'ont pas reconnu à leur arrivée, la salle des fêtes, transformée pour l'occasion par les bénévoles de la médiathèque, en une véritable salle de spectacle dans une ambiance cabaret / café-théâtre.

Chacun a ainsi eu le loisir de profiter, dans une ambiance cosy et feutrée, d'un apéritif, d'assiettes de saison et de café gourmand autour de tables éclairées par une bougie, le tout agrémenté d'une agréable musique de fond. La salle a fini de se remplir avant le début du

parterre comble que les comédiens de la troupe Abisto ont fait montre de tout leur talent.

La pièce originale « Les voisines » écrite et mise en scène par Nathalie Albar a offert au public présent un excellent moment de théâtre tant

spectacle et c'est donc devant un



HORAIRES DE LA

MEDIATHEOUE

Mardi: 17h30 à 19h

Mercredi: 15h30 à 18h30

Samedi: 10h à 12h30

par la drôlerie du texte que par le

Un grand bravo aux comédiennes et au comédien : Sophie Boyer, Stéphanie Cousinié, Lydia Franco, Farida Mérabet, Pascal Blanchois avec une mention toute particulière pour la benjamine de la troupe Juliette Bessière.

Un excellent moment de théâtre.

LS



LAFITT'EN LIVRES

La journée promettait d'être exceptionnelle et ce fut le cas. Tant par la qualité des présentations faites sur les stands des auteurs présents, que par le contenu des causeries et les échanges avec les visiteurs.

Après une ouverture officielle en présence de Mme Karine Brun, maire de Lafitte-Vigordane et de M Jacques Arlet le parrain de cette édition, le public, pas assez nombreux à notre goût, a eu à sa disposition un éventail des genres littéraires qui a pu satisfaire même les plus spécialisés.



Cette première Fête du Livre et de l'Image a ainsi permis de belles rencontres et des discussions fructueuses avec les lecteurs mais aussi entre auteurs.

Les six « causeries » ont offert au alla curieux la possibilité d'approfondir les thèmes proposés et de dialoguer avec intervenants.

L'espace restauration qui proposait des mets rappelant chacun une œuvre littéraire, a connu un vif succès et tous les gourmands ont aussi apprécié les sourires des bénévoles qui les ont accueillis toute la journée.

Un verre de l'amitié a clôturé cette



manifestation qui est promue à un bel avenir, une deuxième édition étant d'ores et déjà programmée pour 2018.

L'équipe de l'École des mots Marie médiathèque Lannelongue, Lafitte-Vigordane adresse ses plus sincères remerciements à toutes et tous les participants qui ont permis la réalisation de cet évènement, une avec attention toute particulière à notre premier parrain, Monsieur Jacques ARLET.

CULTURE / SPORTS / LOISIRS

FLASH-BACK



EN 2017, AUTREMENT LA FÊTE SERA!

Le slogan imprimé au dos des t-shirts du Comité des Fêtes promettait un beau programme... Et la promesse a été tenue !

Lafitte-Vigordane a donc fait la fête, du 11 au 13 août, en jouant au tournoi de foot, en dansant jusqu'au bout de la nuit au son des différents orchestres ou DJ, après s'être régalé avec les repas traditionnels de fideua, moules-frites ou encore cassoulet.



Et le feu d'artifice, particulièrement éblouissant cette année, a clôturé ces 3 jours de fiesta!

Mais pour profiter d'un tel événement, une chose est primordiale : le dévouement des bénévoles, qui ont toujours besoin de bonne volonté supplémentaire pour les aider.

N'hésitez pas à les contacter (06 25 61 02 45) pour proposer un peu de votre temps, de votre expérience ou de votre savoir-faire afin de faire perdurer leurs actions festives au sein de notre village.

1^{er} LOTO DU COMITE DES FETES : UNE BELLE REUSSITE!

Environ 200 personnes se sont retrouvées samedi 14 octobre, dans la grande salle du Complexe des Pyrénées, pour tenter de gagner LE gros lot du loto organisé par le comité des fêtes de Lafitte : L'ECRAN PLAT. Bien d'autres gains de belle qualité ont également été mis en jeu (paniers gourmands, objets numériques, décoration, loisirs, bons d'achats...) et raflés par les joueurs qui trépignaient devant leurs cartons presque complets !

Une belle réussite pour une première ! Bravo pour cette sympathique soirée ludique !



LAFITT'EN CHOEURS

Pour la deuxième année, les membres de l'association Au Chœur du Son avaient comme objectif la qualité des prestations offertes.

C'est pourquoi le repas du samedi 18 octobre avait été confié à un traiteur aveyronnais, spécialement de l'Aubrac et l'aligot servi a été bien au-delà des attentes de tous les convives affamés qui ont pu se resservir à volonté. La partie divertissement a été assurée par le tandem **Double** Cocktail qui a fait preuve d'une organisation sans faille, permettant ainsi aux nombreux interprètes d'un soir de faire étalage de leur talent jusqu'à une heure avancée de la nuit.



Le concert du lendemain, débuté par la formation locale **Au Chœur du Son,** a permis de constater les progrès faits depuis l'année passée, grâce à la baguette magique de leur chef de chœur, Isabelle Tardieu. La deuxième partie n'a pu que laisser des regrets à ceux qui n'étaient pas venus, tant la qualité du spectacle



par le groupe polyphonique Divines a été d'un niveau inhabituel dans ce lieu. Les spectateurs ne s'y sont pas trompés et c'est une salle debout qui a salué performance des quatre chanteuses et de leur pianiste. C'est ensuite avec beaucoup de sympathie qu'elles se sont jointes au public autour d'un verre de l'amitié qui a terminé cette deuxième édition de « Lafitt'en Chœurs ». Rendez-vous est donné pour l'année prochaine avec d'autres belles surprises.

CULTURE / SPORTS / LOISIRS

FLASH-BACK

MARCHÉ DE NOËL

Encore une fois, les exposants avaient répondu présents pour cette 8^{ème} édition du marché de Noël des artisans et créateurs, organisé par l'École des mots Marie Lannelongue, médiathèque de Lafitte Vigordane.

Il a même fallu occuper la petite salle du Complexe des Pyrénées pour caser toutes les demandes. Et bien leur en a pris vu le public nombreux qui s'est pressé tout au long de la journée dans les allées. Il y en avait pour tous les goûts et les idées cadeaux ne manquaient pas. Que ce soit dans le domaine alimentaire (canards gras, huiles,

chocolats, etc..), artistique (bijoux, poterie, broderies, déco, etc..) mais aussi culturel (romans, BD), chacun a ainsi pu trouver un stand répondant à ses attentes. Le coin buvette a servi le traditionnel vin chaud et autres pâtisseries, tandis que le Père Noël attendait les enfants pour l'incontournable photo, après bien sûr avoir reçu les



confidences de tous ces petits bouts de choux émerveillés devant le bonhomme en rouge.

Rendez-vous est d'ores et déjà donné pour la 9^{ème} édition 2018.

LS

HANDI-ZUMBA

La section « danse africaine » du foyer rural a organisé une session "HANDI ZUMBA" le 4 novembre 2017. Et ce fut une belle réussite avec beaucoup d'émotion pour les participant(e)s et les organisatrices. Une deuxième session est prévue au mois de février 2018. Si cela vous intéresse, n'hésitez pas à nous contacter et surtout à en parler autour de vous. Tout le monde a le droit et besoin de danser.

Pour un avant-gout du week-end Lafitt'en Afrik, nous vous proposons des stages de danses tous niveaux, le week-end des 20 et 21 Janvier 2018, en partenariat avec l'association KOBENAWATI, suivis le samedi soir par un concert-plat africain.

Enfin, pour la 5^{ème} édition de Lafitt'en Afrik, réservez votre week-end des 26 et 27 mai 2018 :



vous pourrez y flâner au marché artisanal, suivre des stages adultesenfants, déjeuner cuisine africaine, suivre des concerts et découvrir des surprises...

Contact : CARMEN 06 88 89 29 96

YOGA

Yoga Nova a la particularité de proposer des cours de Yoga traditionnels de deux heures minimum, avec plus d'une heure de travail physique, par les postures, à partir du corps et du souffle. Le corps délié et le mental détendu, le cours se poursuit avec une heure d'approfondissement de relaxation pour accéder à l'état de méditation et de paix intérieure. Le cours se termine par le chant de mantra.

Yoga Nova offre un cours complet de yoga accessible à toute personne, débutante ou avancée, du jeune adulte à la personne âgée.

A Lafitte-Vigordane, le mercredi de 19h15 à 21h15.

Contact: Aline au 06 07 80 06 89



INFOS PRATIQUES







NUMEROS D'URGENCE

- Police Secours: 17

- Pompiers: 18

- Samu: 15

- Numéro d'urgence européen: 112

- Médecin de garde : 3966

- RésoGardes (Pharmacie de garde): 3237

- Gendarmerie du Fousseret: 05 61 98 50 17

TARIFS DE LOCATION COMPLEXE DES PYRÉNÉES :

GRANDE SALLE - 250 personnes

Week-end (Vendredi soir au Dimanche midi):

Lafittois : 300 € (hiver) / 200 € (été) Non Lafittois : 600 € (hiver) / 500 € (été)

Associations Lafittoises : gratuit

Associations non Lafittoises : 600 € (hiver) / 500 € (été)

Semaine : Soirée (18h à 18h) ou (12h à 12h) :

Lafittois : 150 € (hiver) / 100 € (été) Non Lafittois : 300 € (hiver) / 200 € (été)

Associations Lafittoises: gratuit

Associations non Lafittoises : 300 € (hiver) / 200 € (été)

Semaine (Journée de 9h à 19h) : Lafittois : 100 € (hiver) / 75 € (été)

PETITE SALLE - 50/60 personnes

Week-end (Vendredi soir au Dimanche midi):

Lafittois : 150 € (hiver) / 100 € (été) Non Lafittois : 200 € (hiver) / 150 € (été)

Associations Lafittoises: gratuit

Associations non Lafittoises : 200 € (hiver) / 150 € (été)

Semaine (Journée de 9h à 19h) :

Lafittois: 75 € (hiver) / 50 € (été)

Semaine (Journée de 9h à 16h30) :

Entreprises : 250 € (hiver) / 250 € (été)

NUMEROS UTILES

- ERDF Électricité dépannage : 09 72 67 50 31

- GRDF Urgences et dépannage Gaz : 08 00 47 33 33

- Taxi François: 05 61 98 32 56 / 06 60 10 53 69

Cet espace est réservé à la promotion de votre activité sur Lafitte-Vigordane. Si vous désirez y figurer dans un prochain numéro, merci de nous faire parvenir votre carte de visite.



